



Association de l'école J. Cornier

Organise une **Brocante- Vide Grenier**
Place Tabareau – Lyon 4^{ème}
samedi 1 juin 2013
de 08h30 à 18h00

(installation de 07h30 à 08h30 et démontage de 17h00 à 18h00)

80 emplacements de 2 mètres sur 2 mètres sont disponibles.
Les numéros d'emplacement seront attribués selon l'ordre d'arrivée des réservations et selon le plan d'implantation proposé en commission (affiché dans le tabloïde sur la façade de l'école).

Les quittances avec n° d'emplacement attribués (à punaiser sur chaque stand) seront délivrés le samedi 2 juin place Tabareau.

Si vous êtes intéressés par un emplacement, veuillez nous faire parvenir **avant le 30 mai 2013**, dans une enveloppe fermée, à déposer dans la boîte aux lettres de « La Joséphine » :

1-le bulletin d'inscription ci-joint daté et signé,

2-un chèque de 6 € par emplacement pour les adhérents ou 7 € par emplacement pour les non adhérents, à l'ordre de *La Joséphine*

3-une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport (obligatoire).

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Lajosephine69@gmail.com

Si votre inscription arrivait après la limite des places disponibles, vous seriez prévenu par téléphone ou par mail.

Une buvette et un buffet sont à votre disposition tout au long de la journée.

BROCANTE-VIDE GRENIER-ASSOCIATION LA JOSEPHINE

BULLETIN D'INSCRIPTION 1 juin 2013 – 08h30 à 18h00

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Informations Générales et Règlement :

- Chaque emplacement est obligatoirement de 2 mètres sur 2 mètres.
- Le coût de la réservation est de 6 € pour les adhérents et 7€ pour les non adhérents de l'école Joseph Cornier obligatoirement réglé par chèque à l'ordre de « La Joséphine ».
- Assurance : La Joséphine a souscrit une assurance responsabilité civile pour le jour et la plage horaire indiquée.
- Vente d'objets de particuliers : La vente de boissons, d'aliments, d'animaux et d'armes est strictement interdite.
- Le bénéfice des ventes est entièrement acquis au participant.
- Le participant s'engage sur l'honneur à ne vendre que des objets dont il **est le propriétaire légal** et dont il peut justifier l'appartenance.
- **Le participant confirme ne pas être un professionnel (antiquaire, brocanteur ...) et faire partie de l'école J. Cornier.**
- **Les invendus seront obligatoirement remmenés** par le participant. L'emplacement doit être rendu vide et propre. **Aucun déchet ne sera laissé sur place.**
- Désistement : En cas de désistement de la part du participant, les sommes versées restent au bénéfice de l'Association La Joséphine.
- L'Association La Joséphine se réserve le droit d'annuler la manifestation (intempéries ...). En cas d'annulation, 3,00 € seront restitués.
- L'Association La Joséphine se réserve le droit d'exclure les participants qui ne respecteraient pas le présent règlement.
- Le bulletin d'inscription, accompagné du chèque de règlement et d'une photocopie de la carte d'identité ou du passeport du participant, doit être retourné au plus vite à l'Association, **dans la boîte aux lettres de La Joséphine (dans l'entrée du 25 rue Jacquard)** ou par l'intermédiaire de l'enseignant(e) de votre enfant.

J'accepte les termes du règlement ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

La JOSEPHINE – 25 rue Jacquard – 69004 LYON



Association de l'école J. Cornier

Organise une **Brocante- Vide Grenier**
Place Tabareau – Lyon 4^{ème}
samedi 1 juin 2013
de 8 h30 à 18h00

(installation de 07h30 à 08h30 et démontage de 17h00 à 18h00)

80 emplacements de 2 mètres sur 2 mètres sont disponibles.
Les numéros d'emplacement seront attribués selon l'ordre d'arrivée des réservations et selon le plan d'implantation proposé en commission (affiché dans le tabloïde sur la façade de l'école).

Les quittances avec n° d'emplacement attribués (à punaiser sur chaque stand) seront délivrés le samedi 2 juin place Tabareau.

Si vous êtes intéressés par un emplacement, veuillez nous faire parvenir **avant le 30 mai 2013**, dans une enveloppe fermée, à déposer dans la boîte aux lettres de « La Joséphine » :

1-le bulletin d'inscription ci-joint daté et signé,

2-un chèque de 6 € par emplacement pour les adhérents ou 7 € par emplacement pour les non adhérents, à l'ordre de *La Joséphine* (nb emplacement X montant unitaire adhérent ou non adhérent)

3-une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport (obligatoire).

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Lajosephine69@gmail.com

Si votre inscription arrivait après la limite des places disponibles, vous seriez prévenu par téléphone ou par mail.

Une buvette et un buffet sont à votre disposition tout au long de la journée.

BROCANTE-VIDE GRENIER-ASSOCIATION LA JOSEPHINE

1 juin 2013 – 8h30 à 18h00 **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Informations Générales et Règlement :

- Chaque emplacement est obligatoirement de 2 mètres sur 2 mètres.
- Le coût de la réservation est de 6 € pour les adhérents et 7€ pour les non adhérents de l'école Joseph Cornier obligatoirement réglé par chèque à l'ordre de « La Joséphine ».
- Assurance : La Joséphine a souscrit une assurance responsabilité civile pour le jour et la plage horaire indiquée.
- Vente d'objets de particuliers : La vente de boissons, d'aliments, d'animaux et d'armes est strictement interdite.
- Le bénéfice des ventes est entièrement acquis au participant.
- Le participant s'engage sur l'honneur à ne vendre que des objets dont il **est le propriétaire légal** et dont il peut justifier l'appartenance.
- **Le participant confirme ne pas être un professionnel (antiquaire, brocanteur ...) et faire partie de l'école J. Cornier.**
- **Les invendus seront obligatoirement remmenés** par le participant. L'emplacement doit être rendu vide et propre. **Aucun déchet ne sera laissé sur place.**
- Désistement : En cas de désistement de la part du participant, les sommes versées restent au bénéfice de l'Association La Joséphine.
- L'Association La Joséphine se réserve le droit d'annuler la manifestation (intempéries ...). En cas d'annulation, 3,00 € seront restitués.
- L'Association La Joséphine se réserve le droit d'exclure les participants qui ne respecteraient pas le présent règlement.
- Le bulletin d'inscription, accompagné du chèque de règlement et d'une photocopie de la carte d'identité ou du passeport du participant, doit être retourné au plus vite à l'Association, **dans la boîte aux lettres de La Joséphine (dans l'entrée du 25 rue Jacquard)** ou par l'intermédiaire de l'enseignant(e) de votre enfant.

J'accepte les termes du règlement ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

La JOSEPHINE – 25 rue Jacquard – 69004 LYON